



Le prévionnel vous permet de savoir exactement où vous allez.

Il se compose de trois grandes parties :

- Un détail précis de tous les produits et les charges en tenant compte des délais de règlement client et fournisseur mais aussi de l'éventuelle saisonnalité de l'activité.
- Un suivi mensuel de la trésorerie sur trois ans, avec le détail de chaque entrée et sortie.
- Un état des différents investissements et du coût salarial.

Le prévionnel n'est pas seulement réservé au créateur d'entreprise, il doit être utilisé comme un guide permanent.

Prix : à partir de 150 € HT

Cabinet Morel Sinico

121 Avenue Jean Jaurès 84700 SORGUES

Tel : 04 90 83 05 62 Fax : 04 90 83 48 95

www.morelsinico.fr

